

geoise, de TOUTE la population fribourgeoise. Riches ou pauvres, jeunes ou âgés, hommes ou femmes, tous nous les représentons. Cette période de Fêtes pour la majorité d'entre nous est un temps encore un peu plus dur à vivre pour ceux qui ont moins de chance. Juste à côté de nous, à la gare, dans le bus, dans le train, à la caisse des magasins, dans nos familles peut-être, se trouvent des personnes qui ont perdu quelqu'un, qui sont malades, seules ou qui ont perdu leur travail. Ces personnes, nous les représentons aussi. Je vous invite, durant les quelques jours à venir, à fermer de temps en temps votre ordinateur, votre livre ou votre journal, à enlever les casques de vos oreilles ou à éteindre votre téléphone portable et à écouter, simplement écouter. Et là, je vous promets, et ce n'est pas une promesse électorale, d'intenses moments de partage. Merci encore une fois à tous pour votre confiance et merci de votre attention. (*Applaudissements!*)

Election des 6 scrutateurs/trices

La Présidente. Il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Il y a 6 propositions de noms pour les 6 sièges à pourvoir, classées par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique.

Propositions des groupes pour les six scrutateurs:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. André Schoenenweid et Albert Lambelet;
- pour le groupe PS: M^{me} Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M. Werner Zürcher;
- pour le groupe PLR: M^{me} Antoinette Badoud;
- pour le groupe ACG: M. Laurent Thévoz.

Election des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

La Présidente. Comme pour l'élection des scrutateurs, il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables.

Proposition des groupes pour les six scrutateurs suppléants:

- pour le groupe PDC-PBD: M^{me} Yvonne Stempfeli et M. Denis Grandjean;
- pour le groupe PS: M. Hugo Raemy;
- pour le groupe UDC: M. Charles Brönnimann;
- pour le groupe PLR: M. René Kolly;
- pour le groupe ACG: M. Claude Chassot.

Salutations

La Présidente. Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue député Christian Bussard, qui nous a rejoint ce matin.

Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices

1^{er} tour de scrutin

Bulletins distribués: 110; rentrés: 109; blanc: 0; nul: 0; valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: M^{me} Andréa Wassmer (108 voix), M. André Schoenenweid (107 voix), M. Werner Zürcher (105 voix), M^{me} Antoinette Badoud (102 voix), M. Albert Lambelet (102 voix) et M. Bruno Fasel-Roggo (67 voix). (*Applaudissements!*)

Obtiennent des voix: M. Laurent Thévoz (43 voix) et M. Nicolas Kolly (1 voix).

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Wir vom Mitte-Links-Bündnis haben als Stimmzähler Herrn Laurent Thévoz zur Wahl vorgeschlagen. Sie haben mich gewählt. Ich werde die Wahl nicht annehmen.

Rey Benoît (AGC/MLB, FV). En tant que président du groupe Alliance centre gauche, je trouve dommage que l'on commence une nouvelle législature en ne respectant pas les propositions et la volonté des groupes que nous venons de reconnaître au sein de ce Grand Conseil. Vous avez vu la Constitution. Le groupe Alliance centre gauche est constitué de différents partis, notamment des plus grands: le parti chrétien social et les Verts. Nous avons dit lors du Bureau provisoire qu'il était important que toutes les tendances politiques soient représentées au sein du Bureau du Grand Conseil. C'est la raison pour laquelle le Bureau provisoire vous avait proposé non pas la répartition mathématique des sièges pour les scrutateurs, une répartition à 6, mais une volonté que tous les groupes soient représentés. M. Fasel fait partie du groupe Alliance centre gauche. Néanmoins, comme il y a plusieurs tendances, nous avons eu une discussion interne intense au sein du groupe Alliance centre gauche pour avoir une représentation équitable des différentes forces. En fonction de ces considérations, je vous demande de respecter les propositions faites par les groupes et, lors du deuxième tour, d'élire M. Thévoz. Je vous remercie.

La Présidente. Nous prenons note du retrait de M. Fasel. Comme M. Thévoz n'a pas obtenu la majorité des voix au premier tour, nous allons procéder à un deuxième tour de scrutin. Il reste à repourvoir un poste de scrutateur. Vous pouvez inscrire un seul nom sur vos listes.

2^e tour de scrutin (pour 1 scrutateur/trice)

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 17; nul: 1; valables: 89; majorité absolue: 45.

Obtient des voix et est élu: M. Laurent Thévoz (64 voix). (*Applaudissements*)

Il y a 25 voix éparses.

La Présidente. L'effectif des scrutateurs est complet. Les scrutateurs provisoires continueront toutefois d'exercer leur fonction jusqu'à l'issue de la session